



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Améliorer d'urgence la culture économique des Français

Question écrite n° 44193

Texte de la question

M. André Villiers interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'amélioration de la culture économique des Français. D'après plusieurs études récentes (Banque de France / CSA Educfi, IFOP-Fiducial, Institut Sapiens, OCDE), les connaissances des Français en économie restent limitées en dépit de leur intérêt pour les questions économiques, le niveau de culture financière des Français est à peine dans la moyenne des pays de l'OCDE et un élève français sur cinq n'atteint pas le niveau de compétence de base en culture financière. Or les conséquences politiques et sociales de cette inculture économique chronique des Français sont lourdes, avec notamment des citoyens plus exposés aux arnaques financières et des freins tous azimuts aux progrès économiques et sociaux, en compliquant l'acceptation et la mise en œuvre des réformes économiques et sociales, en entravant le dialogue social, en ralentissant la croissance, en compromettant l'exploitation du potentiel français d'innovation et en nourrissant la méfiance - voire la défiance - à l'égard de l'argent, de l'entreprise et de la mondialisation. Figurent entre autres parmi les causes de ce déficit de culture économique le faible nombre d'heures consacrées à l'économie au lycée (1 h 30 d'initiation par semaine en seconde, puis la matière devient optionnelle), un apprentissage trop macroéconomique de la matière et une méconnaissance de l'entreprise nonobstant le développement rapide de l'apprentissage. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement a déjà prises et compte encore prendre, et suivant quel calendrier, pour améliorer d'urgence la culture économique des Français.

Données clés

Auteur : [M. André Villiers](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44193

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2022](#), page 914

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)